

V-LÔGISTIQUE

— VERS UNE NOUVELLE MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS —

France Mobilités

08 décembre 2020

Contact : magali.chaumont@unionsportcycle.com



PREMIERE PARTIE : V-Logistique, pourquoi ?

1. Les objectifs du programme
2. Le vrai du faux sur le vélo à assistance électrique
3. VAE, VCAE, et usages professionnels

DEUXIÈME PARTIE : Pourquoi et comment intégrer la pratique du vélo dans mon activité ?

1. Un contexte favorable au vélo
2. Les bénéfices à l'activité professionnelle
3. Intégrer l'usage du vélo dans l'entreprise : mode d'emploi

4. *Moment d'échanges pour répondre à vos questions*

V-Logistique, pourquoi ?

- Accompagner les professionnels dans une transition vers **l'usage des vélos ou vélos-cargo à assistance électrique, pour une substitution de véhicules thermiques**
- **Sensibiliser** les professionnels **et encourager** à recourir au vélo
- Financer la mise à disposition de vélos grâce au dispositif des **Certificats d'Economies d'Energie**

- **Une mise à disposition gratuite sur tout le territoire :**
 - d'un Vélo à Assistance Électrique (**VAE**) ou Vélo-Cargo à Assistance Électrique (**VCAE**)
 - d'équipements associés (antivol, casque, gilet)
 - d'un service de maintenance préventive et curative
 - d'autres services : formation, accompagnement individualisé et assurance casse et vol
- **Installation de traceurs GPS** sur les vélos afin de visualiser les kilomètres parcourus, la vitesse et les économies d'énergie réalisées



1. Le vélo à assistance électrique, c'est sûr ?

- L'un des principaux freins évoqués est la sécurité. **La perception du danger est souvent bien éloignée de la réalité des risques.**
- Le risque à vélo est **moindre que celle d'un deux roues motorisés ou un piéton**
- **Les renforcements de législation autour de la voiture** tendent à faire baisser les risques pour les cyclistes
- Les avantages en termes de santé sont **20 fois plus importants** que les risques

2. C'est loin d'être fatigant



- Les VAE et VCAE sont rapides, peu fatigants, ils disposent d'une autonomie allant de **60 à 100 km environs**
- L'assistance électrique permet de limiter l'effort physique en roulant jusqu'à 25km/h
- Ils permettent de gagner en efficacité et en sérénité

3. C'est très rapide



un automobiliste met en moyenne
27 minutes...



...alors qu'un cycliste met seulement
12 minutes !

et on ne perd pas de temps pour stationner !

Dans les grandes villes :

- 30% du trafic auto est lié à la recherche de places
- Le stationnement est la 2^e difficulté rencontrée par les « professionnels mobiles »
- Beaucoup de communes ont une politique de réduction du nombre de places de stationnement

4. On réalise des économies ... sur :



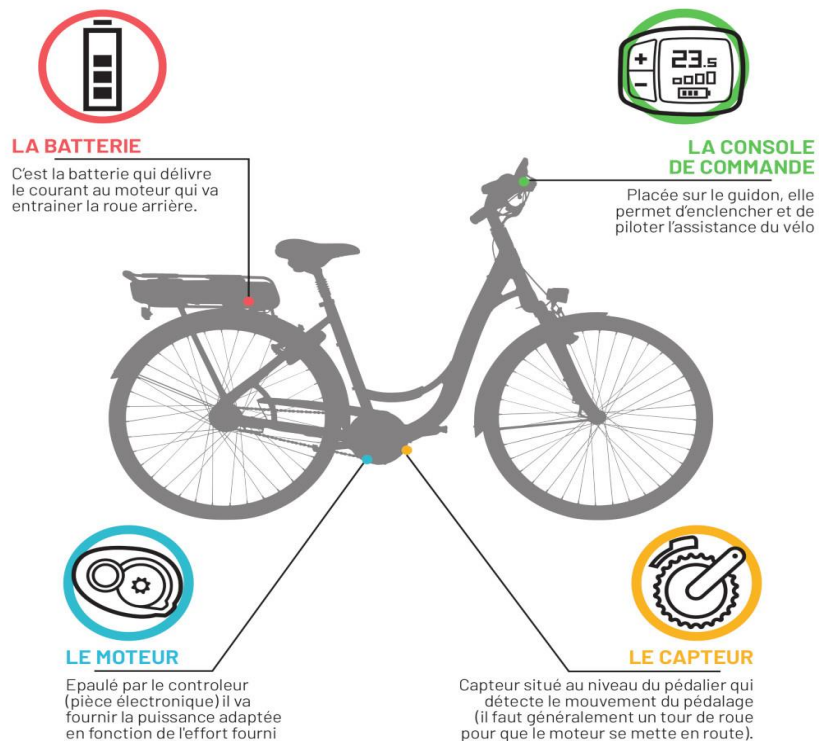
- Coûts d'achat et entretien des véhicules
- Frais de stationnements
- Contraventions
- Taxes du carburant

Coût environné TTC moyen mensuel en LLD, carburant, assurance et entretien inclus (source Velab.pro)

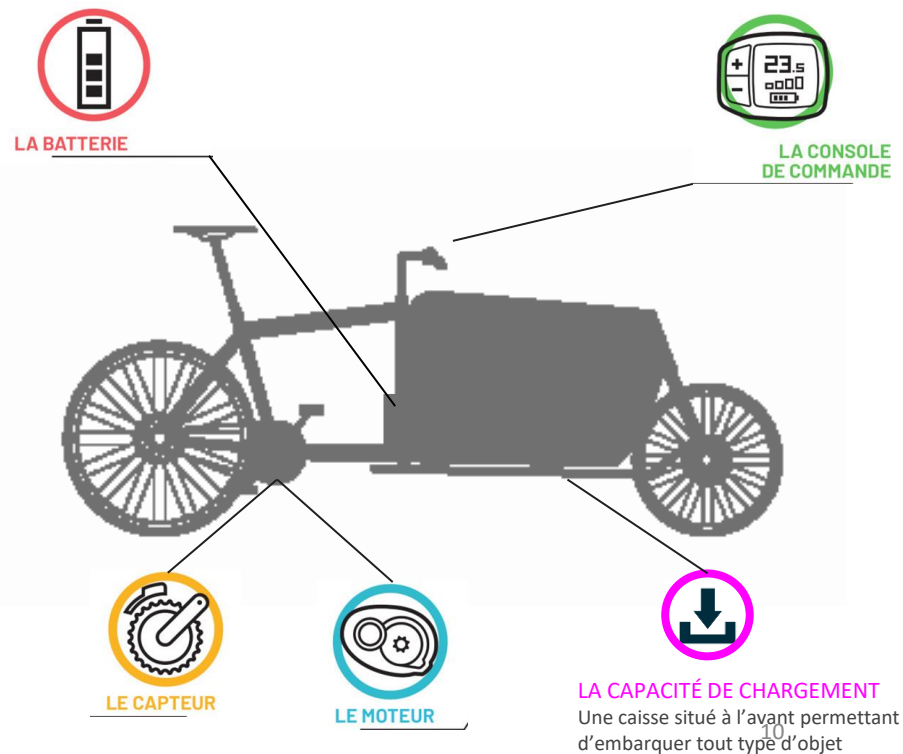
Type	Voiture	Vélo
citadine / VAE	600 €	100 €
camionnette / VCAE (*TVA récupérable)	900 €*	180 €*

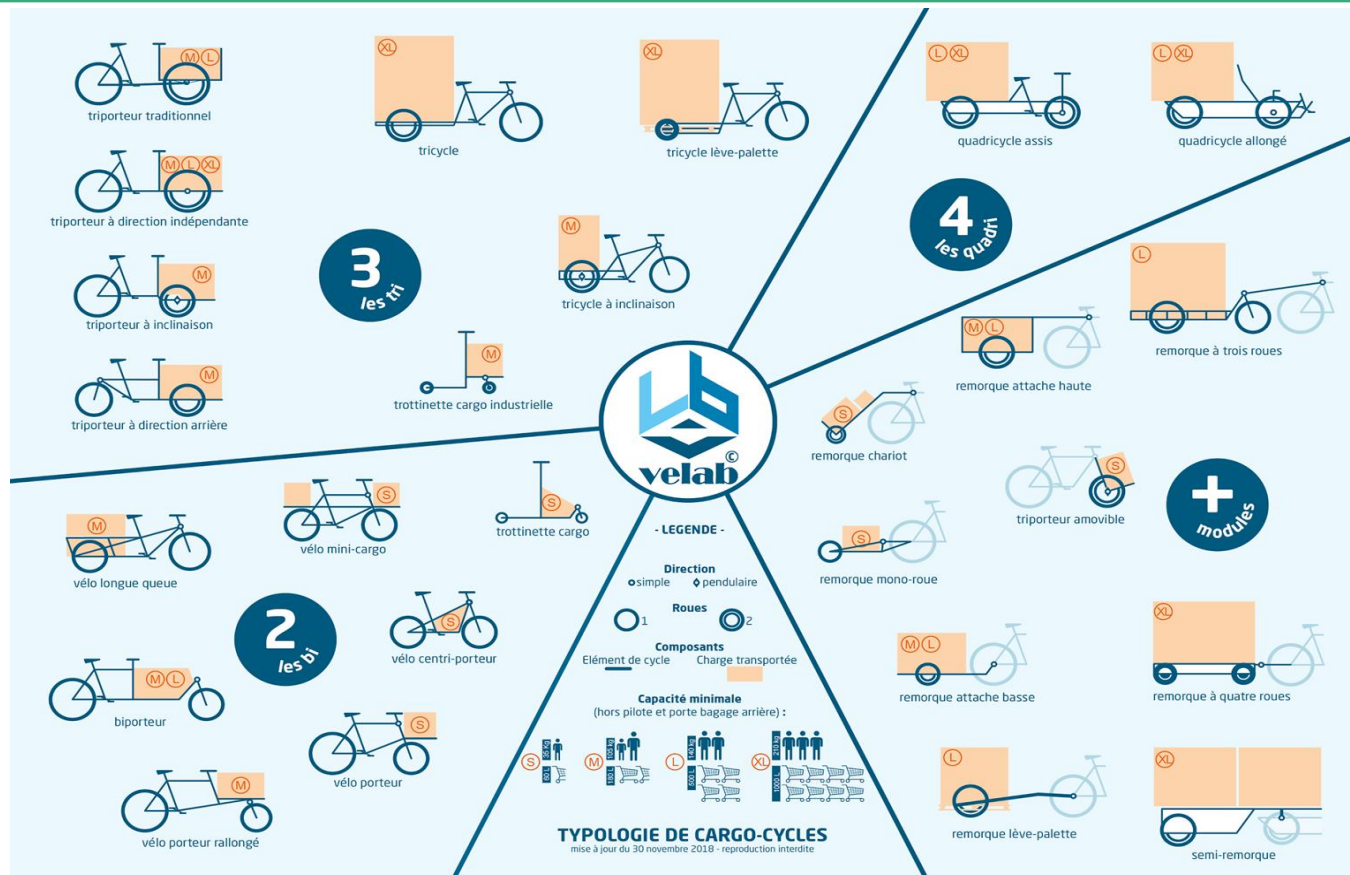
Le coût total de possession d'un VAE (achat et entretien) est largement moins cher qu'une voiture !

Le Vélo à assistance électrique

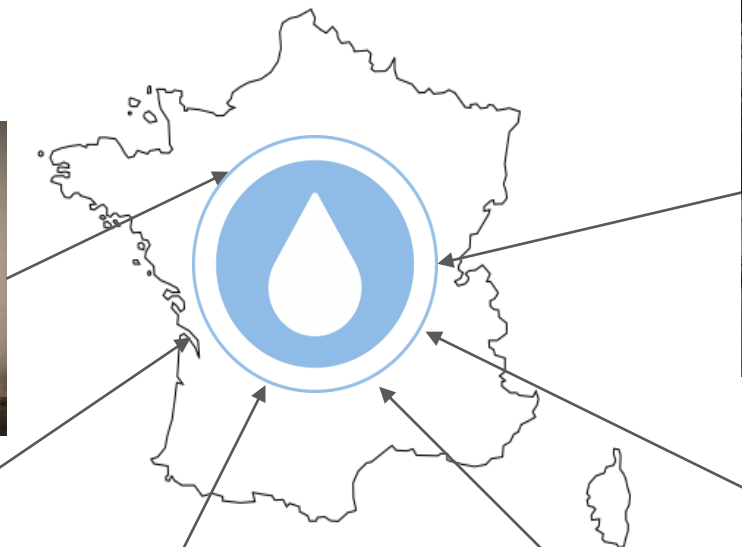


Le Vélo Cargo à assistance électrique

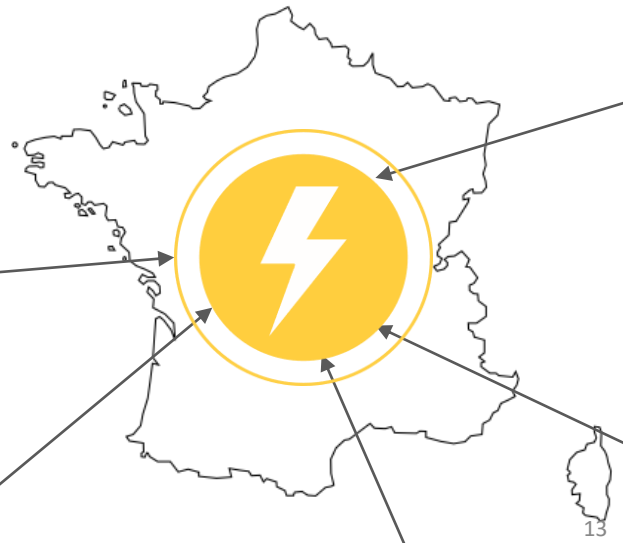




DES PLOMBIERS !



DES ELECTRICIENS !



DES JARDINIERES !



DES DÉMÉNAGEURS OU DES LIVREURS !





Des banquiers...
utilisateurs de VAE

Exemple de la banque Morgan Stanley

**Pourquoi intégrer la pratique du
vélo dans ma structure ?**

Des aides existent :

- **Fiscales** : jusqu'à 25% des dépenses associées au vélo défiscalisables
- **Financières** :

Programmes CEE (V-logistique, Alvéole, Macycloentreprise, Colis Activ'...)

Forfait Mobilité Durable

- **Locales** : région, département, agglomération, ville...

ex : **L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique**

Nantes Métropole soutient les professionnels : livreurs, coursiers, réparateurs, artisans, commerçants, professionnels de soin à domicile dont l'activité professionnelle est localisée sur le territoire de la métropole.

Un montant proposé qui correspond à **25% du coût TTC du vélo**, dans la limite de **400 €** par véhicule et dans la limite de 10 véhicules aidés.



Geste
écologique et
citoyen



Gain
économique



Gain de
temps /
ponctualité



Améliore l'image
de l'entreprise
en interne et
externe



Améliore la
santé des
salariés

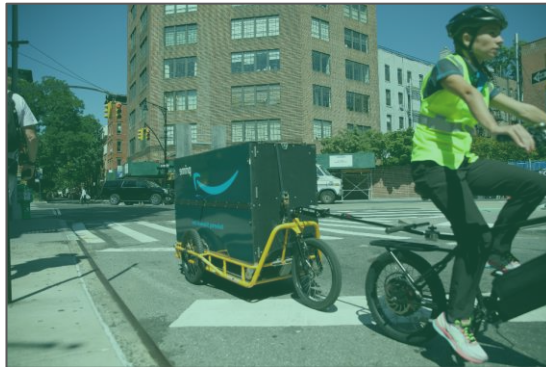


Troisième étape : caractériser les modalités de livraison

Internalisée



Transposée au vélo



En sous-traitance



1

Remplir le questionnaire sur le site [V-Logistique.com](https://www.v-logistique.com)

Attention : il faut la substitution totale ou partielle d'un véhicule thermique dans le cadre de trajets professionnels.
Un minimum de 25km lissés sur la semaine.

2

Un agent V-Logistique
vous rappellera pour un
entretien.

**Objectif : déterminer
votre éligibilité**

*Dans le cas où vous êtes
éligible*

3

**Vous recevez un e-mail de
notification d'attribution
avec le modèle du ou des
vélos qui vous sont
affectés**

4

**Vous recevrez le
contrat à remplir et à
renvoyer à V-
Logistique par courrier**

5

**Vous vous faites livrer
votre ou vos vélo(s), avec
antivol, sacoches, casque,
gilet de sécurité**

6

**Vous bénéficiez d'une
formation gratuite
obligatoire pour VCAE et
facultative VAE**

V-LÔGISTIQUE

— VERS UNE NOUVELLE MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS —

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

